

**IRSN**

INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

*Faire avancer la sûreté nucléaire*

# RAPPORT FINANCIER 2012



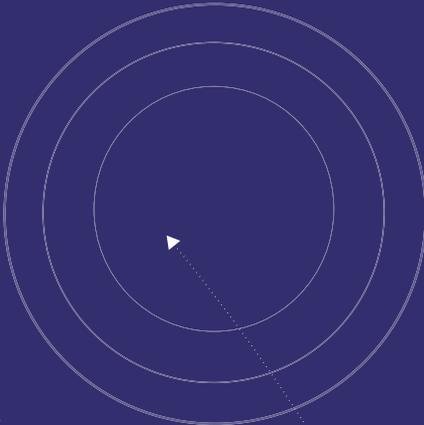
# SOMMAIRE

## 01 RAPPORT DE GESTION P. 2

## ÉTATS FINANCIERS P. 12 02

## 03 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS P. 22





# RAPPORT DE GESTION

# 01

CONTEXTE.....	P. 3
EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE.....	P. 5
COMPTE DE RÉSULTAT.....	P. 7
RÉSULTAT, FINANCEMENT ET SOLDES DE GESTION.....	P. 8
BILAN.....	P. 9
PERSPECTIVES 2013.....	P. 10

# RAPPORT DE GESTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2012

## 1 – CONTEXTE

La forte implication, en 2011, de l'IRSN dans les évaluations complémentaires de sûreté (ECS) des installations nucléaires françaises et dans les *stress tests* des réacteurs de puissance européens s'est poursuivie en 2012 avec la priorité donnée à la prise en compte des leçons tirées de l'accident de Fukushima-Daiichi pour le renforcement de la robustesse des installations nucléaires et une meilleure préparation à la gestion d'une éventuelle crise nucléaire majeure. Cette implication découle tant d'actions soutenues sur le territoire national que d'attentes fortes pour une contribution active de la France aux plans d'action portés aux niveaux européen et international.

Une réorganisation de l'IRSN début 2012, articulée autour de trois pôles englobant recherche, expertise et conduite des autres missions de service public respectivement dans les trois grands domaines de la sûreté, de la sécurité ainsi que de la non-prolifération et de la radioprotection, a facilité la prise en compte d'un accroissement de la charge de travail et le lancement d'une réflexion sur les priorités de l'Institut dans une perspective de long terme, dont les conclusions sont attendues au milieu de l'année 2013.

L'année 2012 a également été marquée par le démarrage de la phase opérationnelle du schéma de stratégie pluriannuelle immobilière (SPSI), approuvé par l'État en décembre 2011. À l'occasion de ce déploiement, le régime domanial des sites d'implantation de l'Institut a été complété et régularisé.

De façon générale, la forte implication de l'IRSN dans les travaux liés aux leçons à tirer de l'accident de Fukushima a eu pour conséquence d'introduire des retards dans le traitement de certains dossiers, en particulier dans la réalisation du plan de recrutement et dans le lancement de programmes d'investissement.

### EXPERTISE EN SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET EN RADIOPROTECTION

L'année 2012 a vu l'extension à l'ensemble des installations nucléaires françaises – réacteurs de puissance actuellement

en exploitation et en construction, réacteurs expérimentaux et installations du cycle du combustible nucléaire – des évaluations complémentaires de sûreté (ECS) demandées par le Premier ministre à la suite de l'accident de Fukushima-Daiichi et débutées en 2011 pour une première vague d'installations. Dans la suite des réunions des groupes permanents d'experts de l'ASN de fin 2011, l'IRSN a évalué les propositions des exploitants pour répondre aux attentes du concept de « noyau dur » proposé par l'Institut.

Dans un cadre européen, l'Institut a contribué à l'élaboration par ETSON de guides techniques formalisant les meilleures pratiques à appliquer pour l'évaluation de la sûreté nucléaire, sur la base de l'expérience de ses membres.

S'intéressant également aux réacteurs susceptibles d'être construits dans le futur, l'IRSN a publié en 2012 une revue des filières de réacteurs de génération IV sous l'angle de la sûreté et de la radioprotection.

Parmi les autres expertises menées par l'IRSN en 2012 figurent celles de plusieurs dossiers majeurs tels que l'examen, au plan de la sûreté, du dossier établi par le CEA dans le domaine de la transmutation des radioéléments à vie longue en radioéléments à vie courte, celui des modifications apportées au réacteur EPR en construction sur le site de Flamanville ou, dans le champ des déchets et la préparation des rapports préalables à deux réunions du groupe permanent d'experts relatif au projet de centre industriel de stockage géologique (CIGEO).

### APPUI AUX POUVOIRS PUBLICS

La mission d'appui technique de l'IRSN aux pouvoirs publics dépasse le cadre de l'expertise des dossiers de sûreté soumis par les exploitants et l'Institut joue son rôle de « vigie » en matière de sûreté nucléaire et de surveillance radiologique par la publication de différents rapports dont, en 2012, ceux dressant un état des lieux de la surveillance de l'environnement en France, de celle des anciens sites miniers, du suivi des travailleurs professionnellement exposés aux rayonnements ionisants, etc.

Dans le domaine de la radioprotection en milieu médical, les

expertises dont l'IRSN a été saisi ont révélé une progression du nombre d'incidents en radiologie interventionnelle, conduisant l'Institut à alerter les pouvoirs publics au sujet de cette évolution préoccupante.

En 2012, l'IRSN a notamment apporté son appui au MEDDE, dans le cadre du Groupe ad hoc sur la sécurité nucléaire (GAHSN) de la Commission européenne en contribuant à la préparation des positions françaises et à la rédaction du rapport final, d'une part, dans le cadre du processus de mise en conformité des installations au référentiel de sécurité résultant de la nouvelle réglementation en contribuant à la définition du plan d'action, d'autre part, et a analysé les dossiers des opérateurs.

Enfin, l'IRSN a largement revisité son organisation interne de gestion de crise avec, d'une part, la mise en place d'une cellule santé et d'une cellule environnement notamment chargée du pilotage des réseaux de mesure et, d'autre part, la mobilisation de l'ensemble des moyens de l'Institut en situation d'urgence. Afin de donner toute leur portée à ces améliorations d'organisation, l'IRSN a poursuivi les actions de modernisation des outils scientifiques et techniques sous-jacents : modernisation du réseau Téléray, évolution des outils de crise avec le lancement en phase pilote de l'outil de sensibilisation aux enjeux postaccidentels à destination des acteurs locaux (OPAL), et élargissement des installations couvertes par son simulateur (SOFIA).

## RECHERCHE

Les projets de recherche menés par l'IRSN prennent en compte la part croissante prise par des objectifs de robustesse accrue des installations et organisations nucléaires, tant dans leurs aspects préventifs que postaccidentels.

L'accident de Fukushima a également souligné toute l'importance de soutenir les progrès par la recherche en sûreté et radioprotection. Aussi le Gouvernement a-t-il consacré un montant de 50 M€ pris sur le Programme des investissements d'avenir (PIA) afin de susciter des projets de renforcement de la recherche dans ce domaine. Le montage de cet appel à projets a été effectué par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Dans ce cadre, l'IRSN a soumis en tant que porteur une dizaine de projets, élaborés en collaboration avec EDF, Areva et le CEA et des partenaires du monde académique. L'ensemble de ces projets a été déposé en juin 2012 et les décisions sont attendues mi-2013. Par ailleurs, l'Institut a contribué à répondre à plusieurs appels à propositions de la Commission européenne par le biais des plates-formes destinées à accélérer la construction de l'espace européen de la recherche sur de grands domaines de sûreté et de radioprotection.

Au plan national, l'IRSN a soutenu le CNRS dans le lancement du programme NEEDS (Nucléaire, énergie, environnement, déchets, société) en s'impliquant fortement dans plusieurs thèmes, dont l'impact des activités nucléaires sur l'environnement, d'une part,

et le confinement des déchets radioactifs, d'autre part. L'Institut a également contribué, en partenariat avec Areva et le groupe DCNS, à la mise en place, à l'École des Mines de Nantes, d'une chaire de recherche et d'enseignement dans le domaine des facteurs organisationnels et humains.

L'année 2012 aura, enfin, été marquée par la clôture de grands programmes de recherche internationaux pilotés par l'IRSN, dont le programme PRISME pour les recherches relatives aux incendies et à la propagation des fumées et le programme PHÉBUS-PF pour la compréhension et la modélisation des phénomènes extrêmement complexes associés à des accidents de fusion de cœur d'un réacteur.

En parallèle, l'IRSN a lancé de nouveaux projets de recherche, comme le projet européen PASSAM – sur les systèmes actifs et passifs permettant de diminuer les conséquences des accidents graves – ou le travail coopératif lancé sous l'égide de l'OCDE au service de la compréhension du déroulement de l'accident de Fukushima-Daiichi.

## OUVERTURE À LA SOCIÉTÉ

Organisée les 4 et 5 décembre 2012 à Bruxelles par l'IRSN en coopération avec l'Anclci, la Commission européenne et le Conseil économique et social européen, la table ronde relative à l'application de la convention d'Aarhus à la sûreté nucléaire constitue le point d'orgue de l'année. Elle témoigne d'une prise de conscience, au plan européen, de l'importance de la participation du public à l'instruction des dossiers de sûreté nucléaire.

En matière de radioprotection, l'Institut a renforcé l'ancrage de son action dans les territoires, avec la démarche pluraliste sur le radon en Franche-Comté. L'Institut estime qu'une prévention efficace du risque radon nécessite d'y associer les acteurs locaux. Dans le même esprit, il a présenté à quatre commissions locales d'information (Cli de Marcoule, Gravelines, Golfch et Saclay) l'outil OPAL de sensibilisation aux enjeux postaccidentels à destination des acteurs locaux.

Dans le domaine postaccidentel, mais au plan européen, l'Institut a signé en 2012 avec la Commission européenne un contrat d'étude portant sur les attentes des parties prenantes (de l'agriculteur au consommateur *via* le distributeur) et sur leurs stratégies respectives à l'égard de produits, en particulier comestibles, contaminés à la suite d'un accident nucléaire. Cette étude, pilotée par l'IRSN, se déroulera dans dix pays européens.

La participation renforcée de représentants de la société au traitement des dossiers de sûreté s'est matérialisée par des rendez-vous importants au cours de l'année, dont une réunion avec les parties prenantes pour une présentation des conclusions de l'expertise des évaluations complémentaires de sûreté (ECS) menées en 2011, ou encore la préparation et la mise en place d'un dialogue technique du dossier relatif au stockage des déchets de haute activité et moyenne activité à vie longue (HA-MAVL),

permettant à chaque participant de se positionner en regard des décisions à venir (projet CIGEO de centre de stockage profond de déchets radioactifs), en complément et en soutien du débat public.

Ce dialogue est une nouvelle étape de l'expérimentation concrète de nouvelles modalités d'ouverture à la société en amont de l'instruction des dossiers techniques.

### **INTERNATIONAL**

Au plan européen, l'IRSN a contribué à l'harmonisation des pratiques d'expertise de sûreté nucléaire avec le développement du réseau ETSON des TSO européens et à l'élaboration des agendas stratégiques de recherche européens permettant de prioriser les enjeux de connaissance pour la sûreté et la radioprotection.

L'Institut a joué un rôle moteur dans la constitution de plateformes regroupant, à l'échelle européenne, différentes parties prenantes – TSO, universités, laboratoires, industriels, etc. – invitées à mettre en commun leurs approches et leurs moyens dans le cadre d'agendas stratégiques de recherche portant sur de grands sujets de sûreté nucléaire ou de radioprotection. Ce nouveau mode d'organisation et de pilotage de la recherche est soutenu par la Commission européenne et présente des opportunités en termes d'efficacité collective.

À cours de l'année 2012, l'IRSN a également contribué à la progression du plan international d'amélioration de la sûreté porté par l'AIEA. Enfin, en point d'orgue de l'année 2012, l'Institut s'est associé à la conférence ministérielle qui s'est tenue le 17 décembre au Japon, pour soutenir l'action de la France portée à cette conférence par la ministre chargée de l'écologie, Mme Batho, qui a également présidé à la signature d'un accord entre l'IRSN et l'université de Fukushima sur le suivi des conséquences environnementales et sanitaires de l'accident.

Au côté de ces alliances et travaux multilatéraux, l'IRSN s'est attaché à consolider les liens bilatéraux qu'il entretient avec plusieurs partenaires dans une optique de partage des approches de sûreté ainsi que des efforts consacrés tant à la recherche qu'à l'expertise, en particulier avec la JNES (Japan Nuclear Energy Safety Organization), homologue japonais de l'IRSN et membre associé d'ETSON.

Après avoir pris part en 2011 aux *stress tests* menés sur 140 installations nucléaires à travers l'Union européenne, l'IRSN a contribué à la revue par les pairs des évaluations de sûreté de 17 pays établies dans ce cadre.

Enfin, au plan organisationnel, l'Institut a créé en 2012 une business unit (BU-DCI), dont le rôle est de mettre à disposition son savoir-faire à l'international, dans un cadre complémentaire de celui de l'action publique, et de contribuer au développement du chiffre d'affaires de l'Institut, en particulier dans le cadre de la politique bilatérale française (Chine, Moyen-Orient, etc.).

### **IMMOBILIER**

L'IRSN s'est engagé dans la construction, à Fontenay-aux-Roses, d'un bâtiment de 12 000 m<sup>2</sup> destiné à accueillir les services et activités actuellement hébergés dans un bâtiment ancien et inadapté. Cette opération sera financée dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) par un tiers investisseur avec une livraison de l'ouvrage prévue mi-2017.

Sur le site du Vésinet, l'Institut finance la construction d'un ouvrage de 4 100 m<sup>2</sup> qui permettra d'accueillir les activités hébergées dans un bâtiment cédé en juin 2012 à l'établissement public foncier des Yvelines. Ce nouveau bâtiment, construit selon les normes « haute qualité environnementale », devrait être disponible en juin 2015.

## **2 – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE**

L'exercice 2012 se caractérise par les principaux éléments financiers suivants :

- la hausse de 14,8 M€ de la contribution à la charge des exploitants et la baisse des subventions publiques de 3,8 M€ ;
- la stabilité des ressources propres de l'Institut provenant des cofinancements des travaux de recherche, d'une part, des activités à caractère industriel et commercial, d'autre part ;
- la réception d'une recette exceptionnelle de 7,86 M€, correspondant à la réaffectation à l'IRSN d'une partie du produit de la cession de terrains de l'État au Vésinet ;
- le retour au plein emploi en fin d'exercice après un début d'année où la situation de l'emploi était fortement dégradée en raison, notamment, du décalage dans les recrutements imposé par la nécessité de mobiliser fortement la hiérarchie sur les enjeux liés à l'accident de Fukushima ;
- le début des travaux d'assainissement sur le site de l'IRSN à Feurs et la constitution du fonds dédié garantissant le financement des travaux ;
- l'actualisation comptable, sans impact budgétaire, des coûts du démantèlement des installations (5,8 M€) en raison de la signature d'un protocole avec le CEA sur le démantèlement de PHÉBUS et la prise en compte d'une actualisation de l'évaluation initiale ;
- le remboursement par le fonds dédié au démantèlement des travaux réalisés sur l'année 2011 et une partie de l'année 2012 pour un montant de 6,4 M€.

L'exécution budgétaire 2012 comprenait un vaste programme d'investissement d'un montant de 42 M€ après intégration des opérations reportées de l'année précédente, dont le projet immobilier de l'Institut. La totalité de ces investissements n'a pu être réalisée sur l'exercice, et le report des opérations non terminées sera proposé sur 2013, à hauteur de 22,4 M€. Ces opérations concernent principalement les travaux immobiliers de l'Institut (14,6 M€), les travaux de sécurité (0,9 M€), les équipements scientifiques et informatiques (4,4 M€) et les logiciels (2,3 M€). Parmi les travaux immobiliers, qui constituent la majeure partie des reports :

- 9,5 M€ relèvent du schéma directeur immobilier sur Fontenay-aux-Roses (FAR) et Le Vésinet, et ont fait l'objet de financements préalables au début des travaux (emprunt FAR en 2010, affectation d'une partie de contribution pour Le Vésinet en 2012);
- 1,4 M€ concernent la rénovation du restaurant d'entreprise, en partenariat avec le CEA (opération financée et initiée en 2011 pour 2,8 M€);
- 1,4 M€ concernent la fin de la construction du bâtiment 328 à Cadarache.

Par ailleurs, des travaux financés sur l'enveloppe fonctionnement (projet CABRI, dépenses complémentaires sur travaux immobiliers, projets ANR) n'ont pas été réalisés à la hauteur initialement prévue et un report de ces dépenses de l'ordre de 13,0 M€ sera également proposé, comprenant :

- des dépenses de sous-traitance relatives à la rénovation de CABRI pour 7,2 M€;
- la part IRSN des dépenses sur les projets relevant d'un financement ANR (3,8 M€);
- et le solde en dépenses d'accompagnement des travaux immobiliers (études, aménagement, etc.).

Le solde des ressources et des dépenses est bénéficiaire de 4,5 M€ en 2012, contre une prévision de - 33,9 M€.

En M€	EXÉCUTION		PRÉVISION
	2011	2012	2012
Total des ressources	292,1	319,5	313,2
Total des dépenses	282,0	305,0	347,1
<b>SOLDE</b>	<b>+ 10,1</b>	<b>+ 14,5</b>	<b>- 33,9</b>

L'année 2012 présente un taux de réalisation du budget de 87,9%, soit un écart de 42,1 M€, dont 22,4 M€ correspondent aux décalages dans la réalisation de certains investissements ou dépenses spécifiques ci-dessus détaillés. Cet écart, plus important que les années précédentes, tient en grande partie à la mise à disposition de crédits nécessaires au bouclage du financement de l'opération

immobilière sur le site du Vésinet, préalablement à la réalisation de travaux, et à des décalages dans la réalisation de certains investissements ou dépenses spécifiques.

Hors décalage, le taux de réalisation des dépenses serait de 94,3%.

En M€	EXÉCUTION		PRÉVISION
	2011	2012	2012
Résultat	- 6,2	+ 38,8	+ 12,5
CAF	+ 12,5	+ 40,9	+ 19,3
Variation du fonds de roulement	+ 10,1	+ 14,5	- 33,9

L'exercice se solde par un résultat excédentaire de 38,8 M€ contre une perte de 6,2 M€ en 2011. L'écart entre la prévision budgétaire révisée lors de la DM2, à savoir un bénéfice de 12,5 M€, et les comptes arrêtés au 31 décembre 2012 est de + 26,3 M€, qui s'explique par le cumul de :

- la hausse des produits estimés de 1,6 M€;
- la baisse des charges estimées de 24,7 M€.

La capacité d'autofinancement de l'Institut, budgétée à 19,3 M€ dans la DM2, s'établit à 40,9 M€, soit + 21,6 M€.

Cette capacité d'autofinancement se complète d'une recette exceptionnelle de 7,86 M€, liée à la réaffectation à l'IRSN d'une partie du produit de la cession de terrains de l'État au Vésinet, d'un remboursement par le fonds dédié au démantèlement de 6,4 M€, inférieur à la prévision de 8,3 M€.

Pour mémoire, la provision pour démantèlement a été dotée de 5,8 M€, non prévue dans le cadre de la DM2 2012 (actualisation des coûts estimés), pour équilibrer l'augmentation équivalente de l'actif de démantèlement.

La ressource totale ainsi constituée finance les emplois de 46,6 M€, qui sont constitués des acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières et du remboursement des dettes financières. L'ensemble permet ainsi de dégager un apport au fonds de roulement à hauteur de 14,5 M€ contre la prévision d'un prélèvement de 33,9 M€ dans la DM2.

Le fonds de roulement, abondé de 14,5 M€, s'élève à la fin de l'exercice 2012 à 49,9 M€.

## FONDS DÉDIÉ

Historiquement, les opérations d'assainissement et de démantèlement dont l'IRSN a la charge relèvent de trois domaines spécifiques qui concernent les réacteurs de recherche PHÉBUS et CABRI, exploités par le CEA, les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) qui lui appartiennent, ainsi que divers matériels sans emploi ayant un caractère de déchet radioactif.

Une mise à jour du coût des opérations d'assainissement et de démantèlement qui sont à la charge de l'IRSN a été effectuée

en 2009. Elle a conduit à une estimation de 72,1 M€ (conditions économiques 2007). À la clôture de l'exercice 2012, une révision de cette estimation a été réalisée se traduisant par une hausse de 5,8 M€ destinée à couvrir la prise en compte d'une actualisation des coûts et la signature du protocole de démantèlement de PHÉBUS avec le CEA. Cet ajustement de la provision s'effectue par constitution d'un actif de démantèlement et ne passe pas par le compte de résultat.

Concernant l'assainissement et le démantèlement de l'installation PHÉBUS, le contrat signé avec le CEA sécurise les perspectives de dépenses de l'IRSN dans les années à venir. Les dépenses totales à la charge de l'IRSN s'élevèrent à 38,9 M€ en valeur 2011, dont 17 M€ sur la période 2012-2017, soit un coût annuel lissé de 3 M€ jusqu'en 2016, et 2 M€ en 2017.

En 2011, une nouvelle opération, l'assainissement du site de Feurs, a intégré le périmètre relevant du fonds dédié. Le coût total à la charge de l'IRSN est estimé à 11,3 M€, dont le fonds dédié, alimenté à ce niveau en 2012, financera les dépenses au fur et à mesure de leur avancement sur les exercices à venir.

### Situation au 31/12/2012

Concernant l'assainissement et le démantèlement des INB, l'Institut se fixe pour objectif de maintenir en fin d'année N un niveau de fonds dédié permettant le remboursement des opérations de l'année N, traité sur justificatifs en N + 1. Concernant l'assainissement du site de Feurs, le coût des opérations prévues est financé.

- la subvention pour charges de service public, versée par le MEDDE dans le cadre du programme 190, à hauteur de 202 M€. En 2011, la dotation totale perçue s'élève à 210,8 M€, dont 16,8 M€ s'imputent en subvention d'investissement. La variation entre les exercices 2011 et 2012 est donc de - 8,8 M€ et provient :
  - de l'écart d'exécution 2011 pour - 4 M€ (levée de réserve de 5,3 M€ et économie de - 1,3 M€ sur l'exercice 2011);
  - de l'évolution des budgets initiaux entre 2011 et 2012 de - 1,9 M€;
  - de l'écart d'exécution 2012 correspondant à un gel complémentaire de - 2,8 M€;
- la subvention au titre de la convention avec le ministère de la défense dans le cadre du programme 212, de 3,7 M€, en très légère hausse de 0,1 M€;
- d'autres subventions en provenance des collectivités locales, en baisse de 0,2 M€ par rapport à 2011;
- la contribution versée par les exploitants d'INB, qui augmente de 14,8 M€, de 33,4 M€ en 2011 à 48,2 M€ en 2012;
- les produits divers d'exploitation de 15,6 M€, en croissance de 1,0 M€ par rapport à l'exercice précédent. Ces produits correspondent essentiellement aux reprises sur provisions pour 14,7 M€, contre 13,1 M€ en 2011 (cf. note 19 de l'annexe financière) et aux redevances liées à la propriété industrielle pour 0,8 M€ (contre 1,1 M€ en 2011);
- et, enfin, le chiffre d'affaires, en légère baisse de 0,1 M€, soit - 0,5%, à 36,1 M€, résultant de nos activités d'expertise et de cofinancement sur des programmes de recherche, ou d'autres prestations de services.

## 3 – COMPTE DE RÉSULTAT

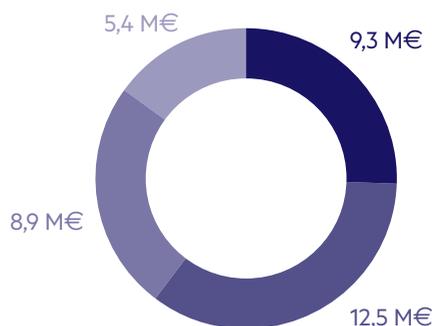
### 3.1 – PRODUITS

En M€	2012	2011	Évolution
Chiffre d'affaires	36,1	36,2	- 0,1
Subvention d'exploitation	206,9	198,9	+ 8,0
Contribution des exploitants	48,2	33,4	+ 14,8
Autres produits d'exploitation	15,6	14,6	+ 1,0
Produits d'exploitation	306,8	283,1	+ 23,7
Produits financiers	0,1	0,8	- 0,7
Produits exceptionnels	17,6	11,6	+ 6,0
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>324,5</b>	<b>295,5</b>	<b>+ 29,0</b>

Les produits de l'Institut sont globalement en croissance de 29,0 M€ entre 2011 et 2012.

Les produits d'exploitation s'élevèrent à 306,8 M€, en hausse de 23,7 M€, soit + 8,3% par rapport à l'exercice précédent, et comprennent :

### RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



- Contrats de recherche développement
- Prestations standard
- Prestations spécifiques
- Autres activités

Le chiffre d'affaires se décompose en quatre principales catégories :

- les prestations sur catalogue, qui passent de 12,4 M€ en 2011 à 12,5 M€ en 2012. Elles comprennent principalement les activités du Laboratoire de dosimétrie de l'IRSN pour 10,1 M€ (+ 0,1 M€), les recettes liées aux analyses de radiotoxicologie pour 0,8 M€ (- 0,1 M€), et les prestations de formation pour 0,8 M€ (- 0,1 M€);
- les contrats de cofinancement de recherche s'élevaient à 9,3 M€, en diminution de 0,3 M€ par rapport à l'exercice précédent. Les principaux partenaires demeurent EDF (5,5 M€), Areva (1,4 M€) et l'Union européenne (0,9 M€);
- les prestations spécifiques englobent les diverses prestations et études non cofinancées, pour 8,9 M€, dont 1,8 M€ (- 0,2 M€) réalisés pour le compte de Riskaudit, 1,8 M€ (+ 0,8 M€) pour le CEA, 1,2 M€ (0,5 M€) pour EDF et 0,6 M€ (- 0,3 M€) pour Areva;
- les autres activités enregistrent un chiffre d'affaires de 5,4 M€ contre 5,1 M€ en 2011 et concernent principalement la refacturation de personnels mis à disposition.

Les produits financiers baissent fortement entre 2011 et 2012 (- 0,7 M€) pour s'établir à 0,1 M€ sur l'exercice 2012, en raison de la faiblesse des taux des placements auxquels l'Institut est éligible. Les produits exceptionnels augmentent de 6,0 M€, notamment en raison du remboursement d'un trop perçu par les services fiscaux de taxe sur les salaires.

### 3.2 – CHARGES

En M€	2012	2011	Évolution
Achats	120,2	112,9	+ 7,3
Personnel	126,7	125,9	+ 0,8
Impôts et taxes	7,2	7,1	+ 0,1
Amortissements et provisions	25,9	42,1	- 16,2
Autres charges d'exploitation	2,9	4,4	- 1,5
Charges d'exploitation	282,9	292,4	- 9,5
Charges financières	0,8	0,9	- 0,1
Charges exceptionnelles	19	8,4	- 6,5
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>285,6</b>	<b>301,7</b>	<b>- 16,1</b>

Les charges de l'Institut sont globalement en retrait de 16,6 M€ entre 2011 et 2012.

Les charges d'exploitation s'élevaient à 282,9 M€, en baisse de 9,5 M€, soit - 3,2% par rapport à l'exercice précédent, et se décomposent de la façon suivante :

- les achats de biens et de services progressent de 7,3 M€ entre 2011 et 2012, soit + 6,5%, et atteignent 120,2 M€;
  - la sous-traitance cœur de métier évolue à 51,0 M€ en 2012, soit + 0,8 M€;
  - la sous-traitance générale augmente de 2,3 M€ pour s'établir à 23,2 M€ en 2012;

- les achats de matières et fournitures non stockés sont en hausse de 1,9 M€;
- les frais de mission et de déplacement augmentent de 0,8 M€;
- les autres charges externes progressent de 1,2 M€ et correspondent principalement à la participation de l'Institut au fonctionnement du GEIE européen Riskaudit;
- les charges de personnel sont en hausse de 0,8 M€ et s'élevaient à 126,7 M€ en 2012. L'effectif moyen réalisé en 2012 est de 1 650,5 ETPT pour un budget DM2 2012 de 1 683 ETPT. Par ailleurs, le niveau des ETP réalisé à fin décembre 2012 se rapproche de la cible, puisqu'il s'élève à 1 680 ETP. Pour mémoire, à fin 2011, l'effectif moyen réalisé est de 1 647 ETPT;
- les impôts et taxes, d'un montant de 7,2 M€, sont en légère progression de 0,1 M€;
- la dotation aux amortissements et provisions est en recul de 16,2 M€ par rapport à l'année précédente. Pour mémoire, une provision relative à l'assainissement du site de Feurs avait été constatée en 2011 pour 11,1 M€. Par ailleurs, la provision de 6,6 M€ constituée l'an passé pour couvrir le risque lié au droit individuel à la formation (DIF) fait désormais partie des engagements hors bilan en application de la réglementation comptable;
- les autres charges d'exploitation s'élevaient à 2,9 M€, en baisse de 1,5 M€ par rapport à l'exercice précédent. Elles comprennent essentiellement les frais de redevance pour concessions, brevets et licences (2,4 M€ dont 0,7 M€ concernant Microsoft).

Les charges financières accusent une légère baisse de 0,1 M€. Elles sont principalement constituées des intérêts versés sur les emprunts contractés pour financer le siège social et le projet immobilier en cours.

Les charges exceptionnelles chutent de 6,5 M€, sous l'effet conjugué de la fin des paiements liés au litige Feursmétal, qui a trouvé une issue définitive (- 7,6 M€), et de la constatation d'une charge de 1,4 M€ relative à la valeur nette comptable des actifs mis au rebut en 2012 suite à la réalisation d'un inventaire physique des immobilisations.

## 4 – RÉSULTAT, FINANCEMENT ET SOLDES DE GESTION

En M€	2012	2011	Évolution
Résultat	+ 38,8	- 6,2	+ 45,0
CAF	+ 40,9	+ 12,5	+ 28,4
Variation du fonds de roulement	+ 14,5	+ 10,1	+ 4,4

Le résultat de l'exercice 2012 est positif et ressort à + 38,8 M€, contre une perte de - 6,2 M€ en 2011, ce qui résulte d'une hausse des produits de 29,0 M€, conjuguée à une diminution des charges de 16,1 M€.

Après retraitement, la capacité d'autofinancement de l'IRSN s'établit à 40,9 M€, soit une augmentation de 28,4 M€ par rapport à 2011.

La capacité d'autofinancement au 31 décembre 2012 se complète :

- de la recette exceptionnelle de 7,9 M€ liée à la vente des terrains du site du Vésinet et destinée au financement de la reconstruction du bâtiment A ;
- de la ressource relative à la provision pour démantèlement, dont les coûts ont été actualisés pour 5,8 M€, destinée à équilibrer l'emploi constitué par l'augmentation de l'actif de démantèlement ;
- et, enfin, d'autres ressources d'un montant de 6,7 M€, comprenant notamment la ressource liée au fonds dédié utilisée à hauteur de 6,4 M€ pour couvrir les dépenses de démantèlement.

Par ailleurs, les emplois représentent 46,6 M€, et sont composés :

- des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles de l'exercice pour 26,7 M€, dont 5,8 M€ d'actif de démantèlement ;
- de la dotation sur les immobilisations financières de 17,3 M€ (dont 17,1 M€ correspondent à l'abondement du fonds dédié pour le démantèlement du site de Feurs et de l'installation PHÉBUS ;
- du montant de remboursement des dettes financières à hauteur de 2,6 M€.

Il en résulte un apport net au fonds de roulement de + 14,5 M€ pour l'exercice 2012.

En M€	Niveau 2012	Niveau 2011	Variation 2012/2011
Fonds de roulement	49,9	35,4	+ 14,5
Besoin en fonds de roulement	- 45,2	- 53,6	+ 8,4
Trésorerie	95,1	88,9	+ 6,2

L'évolution du fonds de roulement prévue lors de la décision modificative n° 2 (DM2) du budget 2012 était un prélèvement de 33,9 M€, constitué des éléments suivants :

- reports d'investissements et projet CABRI de 2011 à 2012 : 29,8 M€ ;
- abondement exceptionnel du fonds dédié : 2,2 M€ ;
- reprise de la provision intéressement 2011 : 1,8 M€ ;
- reprises de sources : 0,1 M€.

L'apport réalisé fin 2012 s'élève à 14,5 M€, soit un écart de + 48,4 M€ par rapport à la DM2, qui se compose des éléments suivants :

- investissements proposés en reports sur 2013 : 22,4 M€ ;
- travaux sur projet CABRI non réalisés, proposés en reports sur 2013 : + 7,2 M€ ;
- travaux sur projets ANR non réalisés, proposés en reports sur 2013 : + 3,8 M€ ;

- projet immobilier (charges d'aménagement retardées) : + 2,0 M€ ;
- recette exceptionnelle liée à la vente des terrains du Vésinet : + 7,9 M€ ;
- économies sur enveloppe de personnel (volume et écart de taux) : + 4,5 M€ ;
- autres économies sur fonctionnement : + 0,6 M€.

Les dépenses d'investissement ou sur reports spécifiques non terminés en 2012 font l'objet d'une proposition de reports sur l'exercice 2013 dans le cadre du budget rectificatif n° 1 (BR1) du budget 2013.

Le fonds de roulement, abondé à hauteur de 14,5 M€, s'élève en fin d'exercice 2012 à 49,9 M€. Les prélèvements potentiellement différés sur l'exercice 2013 sont de 44,3 M€, et correspondent au report des investissements non terminés, au report d'opérations complémentaires sur les projets CABRI et ANR, au versement de l'intéressement aux salariés, aux coûts concernant l'évacuation des litières du site de Pierrelatte et, enfin, à la recette exceptionnelle d'ores et déjà intégrée dans le budget primitif 2013. Le solde du fonds de roulement disponible serait, en cas d'approbation du budget rectificatif n° 1 du budget 2013, de 5,6 M€.

Le niveau du besoin en fonds de roulement s'exécute à - 45,2 M€ à fin 2012. L'évolution du besoin en fonds de roulement de + 8,4 M€ résulte, d'une part, de la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation de + 9,2 M€ et, d'autre part, de la variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation de - 0,8 M€.

Le niveau de la trésorerie s'élève ainsi à 95,1 M€ à fin 2012, soit + 6,2 M€ par rapport à fin 2011. Cette évolution résulte de la différence entre l'apport au fonds de roulement réalisé de 14,5 M€ et la variation du besoin en fonds de roulement de + 8,4 M€.

## 5 - BILAN

Le total du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2012 s'élève à 339,9 M€.

### 5.1 - PASSIF

Avec un résultat bénéficiaire de 38,8 M€, la situation nette de l'Institut progresse et s'établit à 77,9 M€ au 31 décembre 2012, contre 31,3 M€ à la fin de l'exercice précédent. La subvention d'investissement est en recul de 10,5 M€, évoluant de 82,1 M€ à 71,6 M€. Par ailleurs, les provisions pour risques et charges s'élèvent à 71,7 M€, en baisse de 6,0 M€ par rapport à leur solde au 31 décembre 2011. Cette réduction est due à la suppression de la provision couvrant le risque lié au droit individuel à la formation (DIF), qui fait désormais partie des engagements hors bilan, en conformité avec les prescriptions réglementaires. Les capitaux permanents sont en hausse de 30,2 M€ à 221,2 M€ au 31 décembre

2012. Les dettes diminuent à 118,7 M€ contre 123,7 M€ l'an passé, sous l'effet conjugué du recul des dettes d'exploitation (- 3,2 M€), des dettes financières (- 2,5 M€) et de la légère hausse (+ 0,8 M€) des dettes diverses.

## **5.2 – ACTIF**

L'actif immobilisé net progresse de 13,1 M€ à 1 89,0 M€, essentiellement du fait des mouvements sur le fonds dédié à hauteur de 10,7 M€, dont + 11,3 M€ affectés à la décontamination du site de Feurs, et - 0,6 M€ correspondant au fonctionnement courant du fonds dédié (alimentation: + 5,8 M€ et consommation annuelle: - 6,4 M€).

L'actif circulant s'établit à 150,9 M€, en hausse de 12,1 M€ par rapport à l'année précédente, avec notamment la croissance des créances d'exploitation de 5,9 M€ et la progression des valeurs mobilières de placement de 10,6 M€, face à une baisse des disponibilités de 4,4 M€.

## **6 – PERSPECTIVES 2013**

### **Une année 2013 dont les actions post-Fukushima satureront les priorités partagées par l'IRSN et ses clients**

L'année 2013, dans la continuité de l'exercice 2012, se révèle fortement marquée en termes d'activité par les suites données à l'accident de Fukushima et ce, dans les divers secteurs d'activité de l'IRSN, que ce soit en matière d'études et de recherche, d'expertise en appui aux autorités de sûreté et de sécurité ou encore de soutien aux politiques publiques, et tout particulièrement pour ce qui concerne la gestion de crise nucléaire.

Ainsi, dans le domaine particulier de l'expertise, l'IRSN aura à mener en 2013:

- un travail d'analyse et de stabilisation du référentiel de sûreté, afin qu'il intègre la notion de « noyau dur »;
- un travail d'analyse des propositions des industriels pour modifier les matériels et/ou les procédures de conduite et les règles générales d'exploitation des installations qui découleront de la mise en œuvre du concept de « noyau dur ».

Une illustration du niveau de priorité et des moyens à consacrer à ces travaux se trouve dans le fait que leur prise en compte a d'ores et déjà conduit l'IRSN et l'ASN à planifier la tenue d'analyses importantes à porter devant les groupes permanents d'experts placés auprès de l'ASN.

### **Une contribution de l'IRSN à l'évolution du dispositif gouvernemental de gestion de crise**

En tant qu'acteur majeur du dispositif de gestion technique d'une crise nucléaire et radiologique, l'IRSN s'est largement mobilisé,

en 2012, dans le travail de planification gouvernemental d'une gestion de crise nucléaire mené sous l'égide du SGDSN; après un travail sur les parties 1 (stratégie) et 2 (guide d'aide à la décision), l'année 2013 nécessitera un fort investissement sur les chantiers définis par la feuille de route qui en découle.

Notamment, l'IRSN a identifié sur le court et moyen termes des conséquences sur les moyens de réalisation de sa mission dans les champs suivants:

- la mise à disposition des acteurs de la crise d'une plate-forme fiable et robuste de données techniques issues de l'analyse menée par son centre de crise;
- l'extension du vivier de personnels de l'IRSN mobilisable dans les différentes composantes de l'organisation de crise;
- l'extension, au-delà du volet d'ores et déjà programmé, du réseau de surveillance Téléray pour progresser sur le volet tant qualitatif (dispositifs permettant d'accéder rapidement à la nature de dépôts dans une zone autour d'une installation accidentée) que quantitatif (zones à forte densité de population au-delà des cercles conventionnels).

Ces activités ne doivent cependant pas occulter le travail récurrent que l'Institut mène dans le cadre des missions qui lui sont confiées, notamment pour ce qui concerne le suivi de la sûreté, de la sécurité et de la radioprotection des installations en exploitation au regard des exigences réglementaires qui leur sont assignées. Par ailleurs, de nouvelles installations sont actuellement en phase de construction telles que le réacteur EPR de Flamanville, le réacteur Jules Horowitz et ITER et nécessitent de la part de l'IRSN un travail d'analyse technique significatif préalable à leur mise en service.

### **La poursuite du projet immobilier**

Le projet immobilier d'ensemble de l'IRSN, qui a fait l'objet d'une décision interministérielle le 16 juin 2011 et de plusieurs délibérations du conseil d'administration de l'IRSN depuis cette date, se poursuivra en 2013 avec les opérations suivantes:

- la relocalisation du bâtiment A sur le site du Vésinet, dont le financement est assuré par une recette exceptionnelle de 7,86 M€ perçue fin 2012, par un report de budget d'investissement 2012 (3 M€) et par une autorisation de dépenses prévue au budget 2013;
- la poursuite des études concernant la construction d'un nouveau bâtiment sur le site de Fontenay-aux-Roses, prévue en AOT, pour une livraison en 2017.



# 02

COMPTE DE RÉSULTAT .....	P. 13
BILANS ACTIF / PASSIF .....	P.14-15
TABLEAU DE FINANCEMENT .....	P. 16
SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION .....	P. 17
RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS ET DES EXÉCUTIONS .....	P. 18

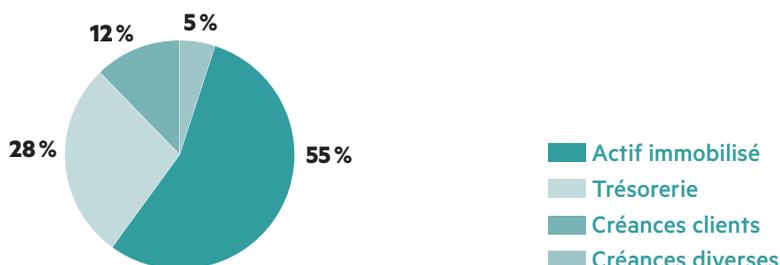
# ÉTATS FINANCIERS

# COMPTE DE RÉSULTAT

En k€	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Chiffre d'affaires	Note 2	36 067	36 233
Travaux de recherche		9 329	9 649
Prestations de services		21 375	21 503
Autres prestations		5 363	5 080
Subvention d'exploitation	Note 3	206 894	198 904
Contribution des exploitants	Note 3	48 190	33 375
Reprises sur amortissements et provisions		14 690	13 066
Transferts de charges		30	204
Autres produits d'exploitation		851	1 336
<b>Total I</b>		<b>306 721</b>	<b>283 118</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Consommations de l'exercice en provenance de tiers	Note 4	120 235	112 890
Impôts, taxes et versements assimilés	Note 5	7 209	7 111
Charges de personnel	Note 6	126 724	125 946
Dotations aux amortissements et aux provisions	Note 7	25 947	42 098
Autres charges d'exploitation		2 936	4 421
<b>Total II</b>		<b>283 051</b>	<b>292 466</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>23 670</b>	<b>- 9 348</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits de participations		-	-
Autres produits financiers		19	19
Différences positives de change		22	18
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		87	717
<b>Total III</b>		<b>128</b>	<b>754</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			
Intérêts sur emprunts et dettes		720	848
Intérêts sur comptes courants et dépôts		10	13
Pertes de change		40	24
Dotations sur charges financières		3	-
<b>Total IV</b>		<b>773</b>	<b>885</b>
<b>Résultat financier</b>	Note 8	<b>- 644</b>	<b>- 131</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>23 026</b>	<b>- 9 479</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion		6 894	1 304
Sur opérations en capital		10 727	10 330
<i>dont subventions d'investissement virées au compte de résultat</i>		10 524	10 250
<b>Total V</b>		<b>17 621</b>	<b>11 634</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion		168	450
Sur opérations en capital		1 681	7 943
<b>Total VI</b>		<b>1 849</b>	<b>8 393</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	Note 9	<b>15 772</b>	<b>3 242</b>
Impôts sur les bénéfices		-	-
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>38 798</b>	<b>- 6 237</b>

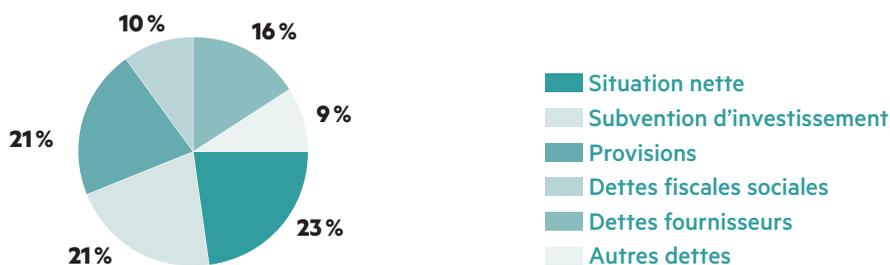
# BILAN ACTIF

En k€	Notes	31/12/2012			31/12/2011
		Brut	Amortissements ou provisions	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
Immobilisations incorporelles	Note 10	25 258	- 17 381	7 877	5 611
Frais d'établissement		2	- 2	-	-
Concessions, brevets, licences et logiciels		18 897	- 17 379	1 518	1 057
Immobilisations incorporelles en cours		6 359	-	6 359	4 554
Immobilisations corporelles	Note 10	325 047	- 161 174	163 873	163 871
Terrains		3 886	- 167	3 719	3 728
Constructions		65 348	- 30 051	35 298	39 118
Installations techniques, matériel et outillage		181 099	- 97 668	83 432	75 941
Autres immobilisations corporelles		43 040	- 33 288	9 752	8 665
Immobilisations corporelles en cours		31 673	-	31 673	36 419
Immobilisations financières	Note 11	17 203	-	17 203	6 395
Fonds dédié au démantèlement		16 445	-	16 445	5 742
Prêts		628	-	628	619
Autres immobilisations financières		130	-	130	34
<b>Total I</b>		<b>367 508</b>	<b>- 178 555</b>	<b>188 953</b>	<b>175 876</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours		-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes		268	-	268	179
Créances d'exploitation	Note 12	55 653	- 48	55 605	49 748
<i>dont créances clients et comptes rattachés</i>	Note 13	39 684	- 48	39 636	34 886
<i>dont autres créances</i>	Note 14	15 969	-	15 969	14 862
Créances diverses		-	-	-	-
Comptes de placement	Note 15	88 000	-	88 000	77 417
Disponibilités	Note 15	7 076	-	7 076	11 506
Charges constatées d'avance		-	-	-	-
<b>Total II</b>		<b>150 997</b>	<b>- 48</b>	<b>150 949</b>	<b>138 851</b>
<b>Écart de conversion actif</b>		<b>3</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>518 508</b>	<b>- 178 603</b>	<b>339 905</b>	<b>314 727</b>



# BILAN PASSIF

En k€	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Dotations	Note 16	12 044	4 184
Réserves		90 783	90 783
Report à nouveau	Note 17	- 63 692	- 57 455
Résultat de l'exercice		38 798	- 6 237
Sous-total : situation nette		77 933	31 275
Subvention d'investissement	Note 18	71 587	82 111
<b>Total I</b>		<b>149 520</b>	<b>113 387</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Note 19			
Provisions pour risques		199	-
Provisions pour impôts		-	95
Provisions pour charges		71 458	77 553
<b>Total II</b>		<b>71 657</b>	<b>77 648</b>
<b>DETTES</b>			
Note 20			
Dettes financières		17 597	20 143
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 21	17 597	20 143
Emprunts et dettes financières diverses		-	-
Dettes d'exploitation		88 998	92 216
Avances et acomptes reçus sur commandes		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 22	56 125	61 930
Dettes fiscales et sociales	Note 23	32 754	30 180
Autres dettes d'exploitation		119	105
Dettes diverses		12 133	11 334
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 721	5 557
Autres dettes diverses	Note 24	4 412	5 777
Produits constatés d'avance		-	-
<b>Total III</b>		<b>118 727</b>	<b>123 693</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>339 905</b>	<b>314 727</b>



# TABLEAU DE FINANCEMENT

En k€	Notes	Exercice 2012	Exercice 2011
<b>RESSOURCES</b>			
Résultat net de l'exercice		38 798	- 6 237
Augmentation / diminution des amortissements		25 949	42 098
Augmentation / diminution des dépréciations et provisions		- 14 690	- 13 066
Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat		- 10 524	- 10 250
Pertes / gains sur cessions d'actifs		1 321	- 13
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>40 854</b>	<b>12 532</b>
Cessions d'actifs		62	-
Autres ressources		6 511	3 014
Augmentation des capitaux propres	(a)	7 860	16 827
Augmentation des autres fonds propres	(b)	5 784	-
Augmentation des dettes financières		91	105
<b>Total des ressources (a)</b>		<b>61 162</b>	<b>32 478</b>
<b>EMPLOIS</b>			
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(c)	26 689	18 213
Acquisition d'immobilisations financières		17 320	123
<b>Acquisition d'actifs immobilisés</b>		<b>44 009</b>	<b>18 336</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices		-	-
Remboursement des dettes financières		2 638	4 063
Réductions des capitaux propres		-	-
Diminution d'autres fonds propres		-	-
<b>Total des emplois (b)</b>		<b>46 647</b>	<b>22 399</b>
<b>Variation du fonds de roulement (c = a - b)</b>		<b>14 516</b>	<b>10 079</b>
+ Variation de l'actif circulant d'exploitation		8 519	- 1 654
- Variation des dettes d'exploitation		- 662	- 10 297
<b>Variation du besoin en fonds en roulement d'exploitation</b>		<b>9 181</b>	<b>8 644</b>
+ Variation des autres débiteurs		- 2	-
- Variation des autres créditeurs		816	2 538
<b>Variation du besoin en fonds en roulement hors exploitation</b>		<b>- 818</b>	<b>- 2 538</b>
Variation du besoin en fonds de roulement (d)		8 363	6 106
<b>Variation de la trésorerie (e = c - d)</b>		<b>6 152</b>	<b>3 973</b>
Trésorerie début de période		88 926	
Trésorerie fin de période		95 078	
Variation de trésorerie		6 152	

(a) Subvention destinée au financement de la reconstruction du bâtiment A sur le site du Vésinet.

(b) Actualisation de la provision pour démantèlement (compte 104).

(c) Dont 5 784 k€ d'actif de démantèlement [cf. (b)].

## FONDS DE ROULEMENT ET BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Globalement, sur un écart total de 48,4 M€ entre l'apport au fonds de roulement prévu en décision modificative n° 2 (DM2) et l'apport en exécution 2012, 43,3 M€ s'expliquent par :

- un volume courant de report d'investissement de 12,9 M€;
- un report (investissement et fonctionnement) et un financement exceptionnels lié aux projets immobiliers pour 19,4 M€;
- le retard du projet CABRI de 7,2 M€;
- la mise en attente de budgets relevant des projets ANR pour 3,8 M€.

Le solde s'explique par l'écart constaté sur l'enveloppe main-d'œuvre.

S'agissant du besoin en fonds de roulement, le passif hors emprunt est stable et la « détérioration » du BFR résulte exclusivement de la hausse des dettes d'exploitation (créances des clients). Cependant, cette situation ne représente pas une difficulté particulière dans la mesure où la majeure partie des activités de l'Institut est facturée en fin d'année et qu'un glissement d'une année sur l'autre est fréquent pour la réception des règlements.

# SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

En k€	Exercice 2012	Exercice 2011
Chiffre d'affaires	36 067	36 233
- Coût d'achat des marchandises	-	-
+ Subventions d'exploitation	206 894	198 904
+ Contribution des exploitants	48 190	33 375
<b>Production de l'exercice</b>	<b>291 151</b>	<b>268 512</b>
- Consommation en provenance de tiers	120 235	112 890
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>170 916</b>	<b>155 622</b>
- Impôts et taxes	7 209	7 111
- Charges de personnel	126 724	125 946
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>36 983</b>	<b>22 565</b>
+ Reprises, transferts de charges	14 719	13 270
+ Autres produits	851	1 336
- Dotations aux amortissements et aux provisions	25 947	42 098
- Autres charges	2 936	4 421
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>23 670</b>	<b>- 9 348</b>
+ Produits financiers	128	754
- Charges financières	773	885
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>23 026</b>	<b>- 9 479</b>
+ Produits exceptionnels	17 621	11 634
- Charges exceptionnelles	1 849	8 393
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>15 772</b>	<b>3 242</b>
- Impôt sur les bénéfices	-	-
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>38 798</b>	<b>- 6 237</b>

# RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS ET DES EXÉCUTIONS

## COMPTE DE RÉSULTAT

En k€	Réel 2012	Budget 2012
<b>PRODUITS</b>		
Ventes et prestations de services	36 067	39 676
Subventions publiques	206 894	209 332
Autres produits d'exploitation	49 070	48 465
Produits financiers	128	500
Produits exceptionnels	6 894	6 723
Opérations internes	25 416	18 180
<b>Total des produits</b>	<b>324 470</b>	<b>322 876</b>
<b>CHARGES</b>		
Enveloppe personnel <sup>(1)</sup>	132 229	138 260
Autres charges d'exploitation	126 111	147 119
Opérations internes	27 332	25 000
<b>Total des charges</b>	<b>285 672</b>	<b>310 379</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>38 798</b>	<b>12 496</b>
<b>TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>324 470</b>	<b>322 876</b>

(1) L'enveloppe personnel correspond aux charges de personnel et aux charges d'impôts sur rémunérations.

Le bénéfice comptable réalisé en 2012 est de 38,8 M€ pour une prévision lors de la DM2 (conseil d'administration de juin 2012) de 12,5 M€, soit un écart de 26,3 M€, dont 1,6 M€ de produits supplémentaires et 24,7 M€ de réduction de charges.

### PRODUITS

Le produit correspondant aux activités facturables de l'Institut est en retrait de 3,6 M€. Cela provient de la pression commerciale de la concurrence, d'un nombre de salariés mis à disposition d'autres organismes plus faible et d'un volume d'activité en retrait par manque d'effectif. Cette réduction des ressources se compense en quasi-totalité dans les charges.

La subvention pour charges de service public (P190) est réduite de 2,8 M€ par rapport à la prévision en raison d'une annulation et d'un gel complémentaire. Les charges sont automatiquement réduites à due concurrence par des décalages dans l'approvisionnement des consommables, des prestations de sous-traitance, etc.

La perception de redevances sur nos logiciels excède la prévision de 0,7 M€ (nouvelles redevances) et les produits exceptionnels de 0,2 M€ alors que les produits financiers sur la trésorerie

sont en retrait de 0,4 M€ (les taux d'intérêt servis par le Trésor sont désormais quasi nuls) et la contribution acquittée par les exploitants de 0,2 M€ suite à l'annulation des pénalités de retard (Areva et CNRS) pour vice de forme.

Il est à noter que deux produits non budgétaires sont en excédent, la quote-part des subventions virée au compte de résultat, à hauteur de 0,6 M€, et les reprises de provisions à hauteur de 6,5 M€. Cette dernière opération résulte d'une modification du traitement des charges relatives aux droits acquis à la formation (DIF), désormais en hors bilan (évolution de la réglementation comptable).

### CHARGES

Le montant total des achats (comptes 60, 61 et 62), budgété à 143,3 M€, est réalisé à hauteur de 120,2 M€, soit un écart de 23,1 M€ comprenant en particulier :

- 3,8 M€ sur les projets sous financement partiel de l'ANR qui n'ont pas été lancés, les décisions de l'agence ayant été reportées de 2012 à début 2013. Pour mémoire, 19 projets dans lesquels l'IRSN est partie prenante (11 portés par l'Institut et huit dans

lesquels l'Institut est partenaire) ont été déposés auprès de l'ANR dans le cadre d'un appel à projets du Programme des investissements d'avenir. Le montant de ces projets s'élève à environ 40 M€. Compte tenu du nombre de partenaires, du caractère nécessairement partiel des financements accordés par rapport aux demandes exprimées dans les propositions, et des différentes natures de dépense (main-d'œuvre/achats), 3,8 M€ ont été fléchés « cofinancement ANR » et sanctuarisés dans le budget. Le choix des projets, initialement prévu en 2012, ayant été reporté à début 2013, ce montant est réservé et n'a pas été redéployé pour un autre usage ;

- 7,2 M€ sur le projet CABRI induits par le retard de réalisation des travaux (le report sur 2011 était supérieur à 8 M€). Le projet CABRI, après une phase de dépassements financés par prélèvements au fonds de roulement sur les exercices 2008-2010, connaît des retards opérationnels et donc de facturation. Fin 2011, 8,2 M€ ont été reportés, un montant proche, de 7,2 M€, est proposé en report fin 2012 ;

- 2,0 M€ sur les travaux immobiliers non immobilisés faisant partie intégrante du projet immobilier global de l'Institut sur les sites du Vésinet et de Fontenay-aux-Roses.

Le solde de 10,1 M€ correspond notamment à la réduction de la subvention de 2,8 M€ et à une partie substantielle de la perte de chiffre d'affaires de 3,6 M€.

L'enveloppe personnel (comptes 64 + comptes 631 et 633), prévue à hauteur de 138,3 M€, s'élève à 132,2 M€, soit un écart de 6,1 M€ qui s'analyse en 3,0 M€ d'écart en volume (retard dans les recrutements), 1,5 M€ d'écart de taux (coût moyen réel d'un salarié par catégorie et coût standard retenu dans le budget) et 1,6 M€ d'intéressement traité par ailleurs en provision.

Pour les autres charges, il convient de noter l'ajustement des valeurs de l'actif immobilisé consécutif à la réalisation d'un inventaire physique, qui se traduit par une charge exceptionnelle de 1,4 M€.

## TABLEAU DE FINANCEMENT

### TABLEAU DE PASSAGE DU RÉSULTAT À LA CAF

En k€	Réel 2012	Budget 2012
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>38 798</b>	<b>12 496</b>
+ Moins-values de cessions d'éléments d'actif	1 383	-
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	25 949	25 000
- Plus-values de cessions d'éléments d'actif	- 62	-
- Produits issus de la neutralisation des amortissements	-	-
- Quote-part des subventions virées au compte de résultat	- 10 524	- 10 000
- Reprises sur amortissements et provisions	- 14 690	- 8 180
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>40 854</b>	<b>19 317</b>

### TABLEAU DE FINANCEMENT AGRÉGÉ

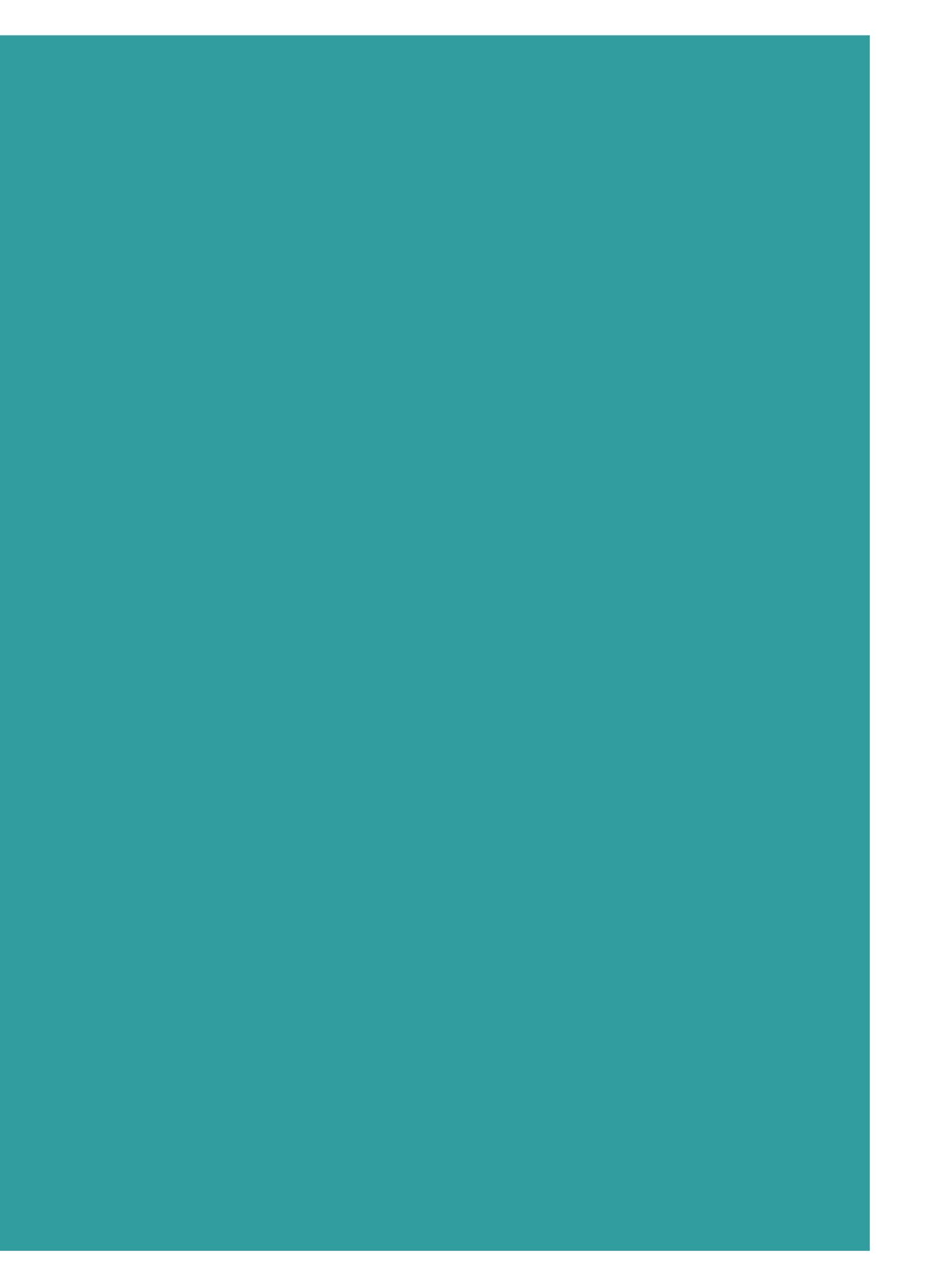
En k€	Réel 2012	Budget 2012
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>40 854</b>	<b>19 317</b>
<b>RESSOURCES</b>		
Subventions publiques d'investissement	7 860	-
Provision démantèlement	5 784	-
Cessions d'immobilisations	62	-
Autres ressources (hors opérations internes)	6 511	8 483
Augmentation des dettes financières	91	-
<b>Total des ressources</b>	<b>61 162</b>	<b>27 800</b>
<b>EMPLOIS</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	26 689	41 979
Immobilisations financières	17 320	17 179
Remboursement de dettes financières	2 638	2 532
<b>Total des emplois</b>	<b>46 647</b>	<b>61 690</b>
<b>APPORT (+) OU PRÉLÈVEMENT (-) AU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>+ 14 516</b>	<b>- 33 890</b>

#### RESSOURCES

En dehors de la capacité d'autofinancement, qui progresse sous l'effet de l'amélioration du bénéfice, deux recettes à caractère exceptionnel sont à considérer. Un versement de 7,9 M€ au titre des capitaux propres provenant de la réaffectation d'une partie du produit de la vente des terrains du Vésinet à l'EPFY, montant contribuant au financement de la construction du nouveau bâtiment A sur le site IRSN du Vésinet. Une provision pour démantèlement de 5,8 M€, compensée en emplois par un actif de démantèlement d'un montant identique. Cet ajustement est traité à l'identique de la constitution initiale et en application de la réglementation comptable. Il provient de la révision du coût des opérations d'assainissement et de démantèlement de l'installation PHÉBUS imputable à l'IRSN. Cette révision est consécutive à la signature d'un protocole d'accord avec le CEA, d'une part, et à l'actualisation des évaluations initiales sur la base des taux d'inflation constatés, d'autre part.

#### EMPLOIS

Les immobilisations financières (fonds dédié, dépôts et cautionnements et prêts au personnel) et le remboursement des dettes financières (emprunts bancaires) n'appellent pas de commentaires et sont conformes aux prévisions à 0,2 M€ près. Les acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporelles s'élèvent à 26,7 M€ contre une prévision de 42,0 M€. Sachant que ce poste intègre un actif de démantèlement non budgété (cf. *supra*) de 5,8 M€, la réalisation à retenir est de 20,9 M€, soit un écart de 21,1 M€ par rapport à la DM2. Pour mémoire, cette prévision intègre un report de l'année 2011, validé par le conseil d'administration, de 21,7 M€.



# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

03

NOTES RELATIVES  
AU COMPTE DE RÉSULTAT ..... P. 25  
NOTES RELATIVES AU BILAN ..... P. 30

## NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les états financiers de l'Institut pour l'exercice 2012 ont été établis en application des normes, principes et méthodes suivants :

- du plan comptable général de 1999, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, modifié et complété par divers règlements du Comité de la réglementation comptable postérieurs à cette homologation ;
- des dispositions du décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 pris en application de la loi n° 83-353 du 30 avril 1983 ;
- de l'instruction n° 02-060-M95 du 18 juillet 2002 relative à la réglementation budgétaire, financière et comptable des établissements publics nationaux à caractère industriel et commercial.

Des dérogations ont été opérées lorsque, pour l'évaluation de certains actifs et passifs, l'application des prescriptions comptables prévues par ces textes a été estimée mal adaptée pour donner une image fidèle de l'activité et du patrimoine compte tenu de leurs spécificités. Ainsi, des biens dont l'Institut a le contrôle, mais dont le propriétaire est l'État ou un autre établissement public, ne sont pas valorisés dans les comptes de l'Institut en l'absence de réciprocité dans les comptes des propriétaires.

### 1.1 COMPARABILITÉ DES COMPTES

Une révision des coûts de la charge future de démantèlement a été réalisée sur l'exercice, compte tenu de la signature avec le CEA d'un protocole de fin d'exploitation de l'INB PHÉBUS et de l'actualisation des évaluations précédemment utilisées. Cette nouvelle estimation impacte simultanément l'actif et le passif d'un montant de 5,8 M€.

En application de la réglementation comptable, le passif constitué l'an passé (6,6 M€) pour couvrir les coûts relatifs au droit individuel à la formation (DIF) a été annulé et fait désormais partie des engagements hors bilan.

L'inventaire physique des immobilisations de l'exercice s'est traduit par une mise à jour de l'actif occasionnant une charge exceptionnelle de 1,4 M€ relative aux biens mis au rebut dont la valorisation n'était pas totalement amortie.

### 1.2 PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION (OPTIONS, DÉROGATIONS, EXCEPTIONS)

#### 1.2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

##### Évaluation du coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont valorisées au coût historique d'acquisition ou de production hors charges financières et frais d'administration. Les immobilisations

incorporelles comprennent les brevets, licences et logiciels acquis ainsi que les logiciels créés ou développés. Les installations nucléaires exploitées par le CEA, dont l'Institut assure le financement des investissements (réacteur expérimental CABRI), ne sont pas valorisées dans l'actif mais traitées en charges de fonctionnement.

Certains équipements (installations nucléaires exploitées par le CEA) et installations classées pour l'environnement (ICPE) utilisés par l'Institut font l'objet d'une inscription en immobilisations corporelles sous la rubrique « Actif de démantèlement » de la contrepartie de la provision représentant le coût total estimé des opérations de fin de cycle dès la mise en service actif de l'installation. Cet actif est partie intégrante du coût de revient des installations correspondantes et fait l'objet d'un amortissement en fonction des plans d'amortissement déterminés pour chaque installation. Ces actifs sont évalués, de manière symétrique aux provisions correspondantes, sur des bases actualisées.

Les subventions d'investissement reçues au titre d'achats d'immobilisations sont enregistrées sous la rubrique « Subventions d'équipement reçues de l'État » et « Subventions d'équipement autres ». Elles sont rapportées en résultat au même rythme et selon la même méthode que l'amortissement des biens financés. Les frais de recherche et développement sont, quel qu'en soit l'aboutissement, traités comme des charges de l'exercice.

#### Amortissements

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée de vie économique ou selon leurs conditions probables d'utilisation. Celles-ci correspondent au mode linéaire et aux taux appliqués pour ces catégories sans excéder une période de cinq ans.

Les immobilisations corporelles font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée de vie économique ou les conditions probables d'utilisation des biens. Ceux-ci correspondent au mode linéaire et aux taux habituellement appliqués à ces catégories de biens. Les amortissements inscrits sur la ligne « Terrains » correspondent aux amortissements des aménagements effectués sur ces investissements.

Les durées principalement retenues pour des équipements neufs sont les suivantes.

- Infrastructures : 10 ans ;
- bâtiments lourds : 20 à 30 ans ;
- bâtiments légers : 10 à 20 ans ;
- installations générales : 10 ans ;
- agencements : 5 à 10 ans ;
- matériel : 5 à 7 ans ;
- outillage : 3 à 5 ans ;
- mobilier, petit matériel et informatique : 2 à 5 ans.

Pour les biens d'occasion, les durées d'amortissement sont réduites de moitié.

L'IRSN applique l'approche par composant pour les investissements qui le nécessitent.

### **Dépréciation**

Les immobilisations incorporelles ou corporelles font l'objet d'une dépréciation dès lors que des événements ou circonstances rendent la valeur d'utilité durablement inférieure à la valeur nette comptable constatée.

### **1.2.2 Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût historique. Leur valeur d'inventaire est appréciée sur la base de la dernière valeur liquidative connue et, lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure au coût historique, une provision est constituée.

### **1.2.3 Stocks et en-cours**

Compte tenu du caractère non significatif de ce poste, l'Institut ne valorise pas de stocks de matières ou fournitures consommables. Ces achats sont intégralement traités comme des charges de l'exercice.

Les en-cours de production et produits finis relatifs à des contrats de recherche ou à des commandes de prestation font l'objet de produits à recevoir.

### **1.2.4 Créances**

Les créances font l'objet d'une dépréciation au cas par cas, en fonction du risque de non-recouvrement encouru.

### **1.2.5 Valeurs mobilières de placement**

L'Institut place ses excédents de trésorerie exclusivement sur des comptes à terme ou un compte rémunéré et ne détient pas de valeur mobilière de placement.

### **1.2.6 Provisions pour risques et charges**

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture – cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite – et que cette obligation doit faire l'objet d'une sortie probable de ressources au bénéfice du tiers, que l'IRSN est en mesure d'estimer avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels correspondant à une obligation qui n'est ni probable, ni certaine à la date de clôture ne sont pas provisionnés. Une information est donnée dans l'Annexe s'ils sont significatifs. Les engagements de l'IRSN vis-à-vis de son personnel, au titre des indemnités de départ à la retraite et des autres engagements postérieurs à l'emploi (assurance chômage), ne sont pas provisionnés mais sont inscrits en engagements hors bilan.

Les provisions liées à l'assainissement et au démantèlement des installations utilisées par l'Institut correspondent au coût total de l'opération dans le cas où l'IRSN a la qualité d'exploitant (ICPE) de l'installation, ou à la quote-part qui lui est imputable du fait de sa participation à un programme dont le CEA a la qualité d'exploitant nucléaire (INB). Ces provisions sont constituées, compte tenu du caractère immédiat de la dégradation, dès la mise en service actif de l'installation (règlement CRC n° 2004-06 et avis n° 2005-H du CNC). La contrepartie des provisions est portée à l'actif du bilan en immobilisations dans un compte « Actifs de démantèlement ».

### **1.2.7 Dettes**

Les engagements de l'IRSN vis-à-vis de son personnel au titre des congés payés échus et non pris, des congés payés acquis mais non échus, ainsi que les droits à congés inscrits par le personnel sur un compte épargne temps (CET) sont comptabilisés en dettes pour leur montant brut majoré des charges sociales et fiscales incombant à l'employeur. En revanche, le temps acquis au titre du DIF, en considération du caractère aléatoire des échéances d'utilisation, figure dans les engagements hors bilan.

# NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

## NOTE 2 – CHIFFRE D’AFFAIRES

Le chiffre d'affaires correspond aux études et prestations facturées par l'IRSN aux tiers dans le cadre de la réalisation de ses programmes ou prestations de services. Il est constaté à l'achèvement des travaux dans la plupart des cas, et à l'avancement sur quelques contrats à caractère pluriannuel.

En k€	Notes	Exercice 2012	Exercice 2011
Contrats de recherche et développement		9 329	9 649
Prestations standard	(a)	12 490	12 387
Prestations spécifiques		8 885	9 116
Autres activités	(b)	5 363	5 080
<b>TOTAL</b>		<b>36 067</b>	<b>36 232</b>

(a) Dont l'activité de dosimétrie passive, les prestations liées à la formation professionnelle continue (à titre d'exemple, inscriptions aux examens CAMARI).

(b) Les autres activités sont essentiellement la facturation de la mise à disposition de personnels auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire.

## NOTE 3 – RECETTE BUDGÉTAIRE D’EXPLOITATION

Sont rattachés à ce poste les subventions pour charge de service public (SCSP) reçues de l'État et le produit de la contribution (cf. *article 96 de la LFR 2010*) versée par les exploitants d'INB, au titre de l'exercice et affectée au financement des charges d'exploitation de l'exercice.

En k€	Notes	Exercice 2012	Exercice 2011
Subventions d'exploitation de l'État			
Ministère de l'écologie	(a)	202 012	193 963
Ministère de l'écologie – Haut fonctionnaire de défense		153	124
Ministère de la défense	(b)	3 503	3 438
Subventions des collectivités publiques		1 226	1 379
Autres subventions d'exploitation		-	-
Contribution des exploitants	(c)	48 190	33 375
<b>TOTAL</b>		<b>255 084</b>	<b>232 279</b>

(a) Depuis 2012, le changement de règle décidé par l'État concernant la classification de la subvention en provenance du ministère de l'écologie implique la présentation de la totalité de la subvention au compte de résultat en produits, alors que celle-ci était scindée en subvention de fonctionnement et subvention d'investissement (en capitaux propres, affectée aux investissements) en 2011. Nonobstant ce changement de méthode, la subvention versée dans le cadre du programme 190 a été réduite de 8,8 M€ entre 2011 et 2012.

(b) Cette subvention est destinée au financement de l'expertise des moyens de propulsion nucléaire du ministère de la défense.

(c) La contribution, mise en place à partir de l'exercice 2011, est versée par les exploitants d'installation nucléaire de base, dont la liste est arrêtée par l'Autorité de sûreté nucléaire. Pour l'exercice 2012, les principaux contributeurs demeurent EDF, CEA et Areva.

**NOTE 4 – CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE**

Les consommations de l'exercice se décomposent de la manière suivante :

En k€	Notes	Exercice 2012	Exercice 2011
<b>Achats de sous-traitance</b>		<b>50 962</b>	<b>50 151</b>
Achats d'études (CEA)		30 116	27 233
Achats d'études		12 947	15 386
Achats de prestations		7 899	7 532
<b>Achats non stockés de matières et fournitures</b>		<b>10 520</b>	<b>9 299</b>
Achats de matériels, équipements et travaux		1 081	1 803
Autres achats non stockés de matières et fournitures		9 440	7 496
<b>Services extérieurs</b>		<b>58 752</b>	<b>53 440</b>
Sous-traitance externe		23 214	20 925
Locations et charges locatives		1 380	1 466
Entretien et réparation		12 942	12 483
Assurances		384	455
Documentation		1 621	1 559
Personnel intérimaire		3 665	3 826
Honoraires		712	435
Publicité et publications		150	157
Transports		430	377
Frais de mission et de réception		7 769	6 981
Frais postaux et de télécommunication		2 866	2 827
Frais bancaires		32	12
Divers		3 588	1 937
<b>TOTAL</b>		<b>120 235</b>	<b>112 890</b>

## NOTE 5 – IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS

Les impôts, taxes et versements assimilés se répartissent ainsi.

En k€	Notes	Exercice 2012	Exercice 2011
<b>Sur rémunérations</b>		<b>5 505</b>	<b>5 303</b>
Taxes sur salaires		1 769	1 646
Taxe d'apprentissage		726	655
Versements de transport		1 953	1 948
Autres impôts et taxes sur rémunérations		1 058	1 055
<b>Autres impôts et taxes et versements assimilés</b>		<b>1 704</b>	<b>1 808</b>
Taxes foncières		442	396
Taxes sur les bureaux		171	141
Taxes sur les véhicules de société		178	141
Taxes non récupérables sur périmètre mixte		374	275
Autres		539	855
<b>TOTAL</b>		<b>7 209</b>	<b>7 111</b>

## NOTE 6 – CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'analysent comme suit.

En k€	Notes	Exercice 2012	Exercice 2011
Salaires et traitements		86 202	86 528
Charges sociales		40 523	39 418
<b>TOTAL</b>		<b>126 724</b>	<b>125 946</b>

Elles comprennent les dettes provisionnées sur congés payés et compte-épargne temps (CET) : les droits acquis par les salariés au titre des congés payés et des CET sont intégralement constatés en charges à payer en valeur brute majorée des charges estimées.

**NOTE 7 – DOTATIONS ET REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS**

Les dotations et reprises sur amortissements et provisions se décomposent de la façon suivante.

En k€	DOTATIONS		REPRISES	
	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2011
<b>SUR IMMOBILISATIONS</b>				
Amortissement des immobilisations incorporelles	870	1184		
Amortissement des immobilisations corporelles	22168	21180		
<b>SUR ACTIF CIRCULANT</b>				
Dépréciation des créances clients	8	52	12	27
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques et charges	2904	19681	14678	13038
<b>TOTAL</b>	<b>25949</b>	<b>42098</b>	<b>14690</b>	<b>13066</b>

**NOTE 8 – RÉSULTAT FINANCIER**

Le résultat financier présenté ci-après s'élève à – 0,6 M€ en 2012 contre – 0,1 M€ l'an passé.

En k€	Notes	Exercice 2012	Exercice 2011
<b>Produits financiers</b>		<b>128</b>	<b>754</b>
Produits des cessions des valeurs mobilières		87	717
Revenus des créances diverses		16	19
Gains de change		22	18
Autres produits financiers		3	-
<b>Charges financières</b>		<b>773</b>	<b>885</b>
Intérêts sur emprunts et dettes	(a)	720	848
Intérêts sur comptes courants et dépôts		10	13
Pertes de change		40	24
Dotations sur charges financières		3	-
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>- 644</b>	<b>- 131</b>

(a) Sont rattachés à ce poste les intérêts versés au titre des emprunts contractés.

## NOTE 9 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est de 15,8 M€ et se décompose de la façon suivante.

En k€	Notes	Exercice 2012	Exercice 2011
<b>Produits exceptionnels</b>		<b>17 621</b>	<b>11 634</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	(a)	6 894	1 304
Quote-part de subventions d'investissement virée au compte de résultat	(b)	10 524	10 250
Produits de cessions d'éléments d'actifs		62	13
Subvention d'investissement non étalée		140	68
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>1 849</b>	<b>8 393</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		168	450
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	(c)	1 383	-
Autres charges exceptionnelles		298	7 943
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>15 772</b>	<b>3 242</b>

(a) La variation sur les produits exceptionnels sur opérations de gestion est principalement due au remboursement d'un trop perçu sur la taxe sur les salaires.

(b) Ce poste correspond au prélèvement opéré sur les postes « subventions d'investissement reçues » en fonction de la durée de vie ou d'utilisation des immobilisations financées.

(c) Ce poste est lié aux sorties d'immobilisations dont la valeur nette comptable est non nulle et fait suite à l'inventaire physique des immobilisations réalisé au cours de l'exercice 2012.

# NOTES RELATIVES AU BILAN

## ACTIF

### NOTE 10 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Suite à l'inventaire physique des immobilisations réalisé par l'Institut au cours de l'exercice 2012, les flux d'immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les amortissements et provisions correspondant, s'établissent ainsi.

En k€	31/12/11	Augmentations	Diminutions	31/12/12
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>Valeur brute</b>	22 134	3 195	71	<b>25 258</b>
Frais d'établissement	2	-	-	<b>2</b>
Concessions, brevets, licences et logiciels	17 578	1 355	36	<b>18 897</b>
Immobilisations incorporelles en cours	4 554	1 840	35	<b>6 359</b>
<b>Amortissements</b>	16 524	- 12	- 870	<b>17 381</b>
Frais d'établissement	2	-	-	<b>2</b>
Concessions, brevets, licences et logiciels	16 521	- 12	- 870	<b>17 379</b>
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	<b>-</b>
Sous-total	5 611	3 207	941	<b>7 877</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>Valeur brute</b>	315 577	89 088	79 619	<b>325 047</b>
Terrains	3 858	28	-	<b>3 886</b>
Constructions	65 816	440	908	<b>65 348</b>
Installations techniques, matériel et outillage	169 975	24 040	12 916	<b>181 099</b>
Autres immobilisations corporelles	39 510	3 960	430	<b>43 040</b>
Immobilisations corporelles en cours	36 419	60 619	65 365	<b>31 673</b>
<b>Amortissements</b>	151 706	- 12 867	- 22 335	<b>161 174</b>
Terrains	130	-	- 37	<b>167</b>
Constructions	26 698	- 702	- 4 054	<b>30 051</b>
Installations techniques, matériel et outillage	94 034	- 11 789	- 15 423	<b>97 668</b>
Autres immobilisations corporelles	30 845	- 376	- 2 819	<b>33 288</b>
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	<b>-</b>
Sous-total	<b>163 871</b>			<b>163 873</b>
<b>TOTAL</b>	<b>169 482</b>			<b>171 750</b>

Les actifs immobilisés intègrent les actifs inscrits en contrepartie des provisions, qui ne passent pas par le compte de résultat, constituées au titre du démantèlement des installations utilisées par l'Institut pour un montant brut de 77,9 M€, amorti à hauteur de 32,8 M€. Le solde, soit 45,1 M€, est inférieur au solde de la provision constituée à l'identique de 57,3 M€, correspondant au niveau de démantèlement réalisé effectivement.

## NOTE 11 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières, d'un montant de 17,2 M€, comprennent les dépôts et cautionnements versés, les prêts accordés au personnel et le fonds dédié à l'assainissement et au démantèlement des installations utilisées par l'Institut, doté de 10,7 M€ sur l'exercice 2012, dont + 11,3 M€ affectés à la décontamination du site de Feurs, et – 0,6 M€ correspondant au fonctionnement courant du fonds dédié (alimentation: + 5,8 M€ et utilisation: – 6,4 M€).

En k€	31/12/12	31/12/11
Fonds dédié au démantèlement	16 445	5 742
Prêts	628	619
Autres immobilisations financières	130	34
<b>TOTAL</b>	<b>17 203</b>	<b>6 395</b>

## NOTE 12 – ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

À la clôture de l'exercice, la situation est la suivante.

En k€	31/12/2012 Brut	< 1 an	> 1 an
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Prêts	628	39	589
Autres immobilisations financières	130	-	130
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	55	55	-
Autres créances clients	39 629	39 629	-
Autres créances d'exploitation	15 969	15 969	-
Créances diverses	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>56 411</b>	<b>55 692</b>	<b>719</b>

**NOTE 13 – CRÉANCES CLIENTS**

À la clôture de l'exercice, les créances clients représentent un solde net de 39,6 M€.

En k€	31/12/12	31/12/11
<b>Valeur brute</b>	<b>39 684</b>	<b>34 938</b>
Clients – ventes de biens ou de prestations	20 605	22 951
Clients – retenues de garantie	31	31
Clients douteux ou litigieux	55	60
Clients – factures à établir	18 994	11 896
<b>Provision pour dépréciation</b>	<b>- 48</b>	<b>- 52</b>
Provision pour dépréciation des comptes clients	- 48	- 52
<b>TOTAL</b>	<b>39 636</b>	<b>34 886</b>

**NOTE 14 – AUTRES CRÉANCES**

Les autres créances se décomposent de la façon suivante.

En k€	31/12/12	31/12/11
Avances et acomptes au personnel	146	122
Produits à recevoir	33	- 158
TVA	14 430	11 747
Taxes sur les salaires à payer	-	0
État – produits à recevoir	281	2 843
Débiteurs divers	1 080	307
<b>TOTAL</b>	<b>15 969</b>	<b>14 862</b>

**NOTE 15 – TRÉSORERIE**

Ce poste reprend la position de l'ensemble des banques et moyens de placement en fin d'exercice.

En k€	31/12/12	31/12/11
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>88 000</b>	<b>77 417</b>
Comptes à terme	-	65 600
Compte de placement rémunéré	88 000	11 817
<b>Disponibilités</b>	<b>7 076</b>	<b>11 506</b>
<b>TOTAL</b>	<b>95 076</b>	<b>88 923</b>

## NOTE 16 – DOTATIONS

Les comptes de dotations affichent un solde de 12,0 M€ au 31 décembre 2012 et se décomposent de la façon suivante.

En k€	Notes	31/12/12	31/12/11
Fonds de dotations		4 184	4 194
Valeur initiale des financements d'État – actifs amortis	(a)	7 860	-
<b>TOTAL</b>		<b>12 044</b>	<b>4 194</b>

(a) Le poste correspond à la ressource exceptionnelle liée à la vente des terrains du site du Vésinet, affectée aux dotations.

## NOTE 17 – REPORT À NOUVEAU

La variation des capitaux propres correspond à l'affectation au poste « Report à nouveau » du résultat déficitaire de l'exercice précédent de 6,3 M€.

## NOTE 18 – SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Il s'agit essentiellement de la part de la subvention pour charges de service publique versée par l'État affectée aux investissements. Ces financements sont repris au rythme de l'amortissement des immobilisations correspondantes.

En k€	Notes	31/12/12	31/12/11
Subventions d'investissement reçues de l'État	(a)	147 131	147 131
Subventions d'investissement autres	(a)	108	108
Subventions d'investissement virées au compte de résultat	(b)	- 75 652	- 65 128
<b>TOTAL</b>		<b>71 587</b>	<b>82 111</b>

(a) Les subventions d'investissement reçues de l'État restent stables en raison du changement de règle prévu par le ministère du budget sur la classification de la subvention pour charge de service public, totalement affectée aux produits du compte de résultat à compter de l'exercice 2012.

(b) Les subventions d'investissement précédemment versées et affectées aux capitaux propres continuent de faire l'objet d'une reprise, au rythme des amortissements des investissements financés.

## NOTE 19 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice.

En k€	Notes	31/12/11	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		31/12/12
				(provision utilisée)	(provision non utilisée)	
<b>Provisions pour litiges</b>		-	196	-	-	<b>196</b>
Litiges sociaux		-	96	-	-	<b>96</b>
Autres litiges		-	100	-	-	<b>100</b>
<b>Provisions pour pertes de change</b>		-	3	-	-	<b>3</b>
<b>Provisions pour impôts</b>		95	-	95	-	<b>-</b>
<b>Provisions pour charges</b>	(b)	77 553	8 488	6 089	8 494	<b>71 458</b>
Démantèlement	(a)	54 869	5 784	3 373	-	<b>57 280</b>
Assainissement		14 228	400	1 099	1 656	<b>11 873</b>
DIF		6 635	-	-	6 635	<b>-</b>
AGEFIPH		-	269	-	-	<b>269</b>
Intéressement des salariés		1 821	2 036	1 617	203	<b>2 036</b>
<b>TOTAL</b>		<b>77 648</b>	<b>8 688</b>	<b>6 184</b>	<b>8 494</b>	<b>71 657</b>

(a) La dotation 2012 correspond à une révision de l'estimation des coûts de démantèlement résultant de la signature avec le CEA d'un protocole de sortie de l'INB PHÉBUS, d'une part, et d'une actualisation financière des autres coûts en fonction de l'inflation constatée. Pour mémoire, cette dotation ne figure pas dans le compte de résultat.

(b) Hors provision pour démantèlement, la dotation de l'exercice intègre 2 036 k€ au titre de l'intéressement des salariés, 269 k€ au titre de la cotisation AGEFIPH et 400 k€ pour le traitement des litiges contaminés provenant du site de Pierrelatte.

Les reprises sont constituées notamment :

- de l'annulation de la provision mise en place pour couvrir les coûts des droits relatifs au DIF, et désormais traités en information hors bilan pour 6 635 k€;
- et de la réduction de 1 656 k€ de la provision pour le traitement des sources anciennes, qui a fait l'objet d'une nouvelle évaluation.

## NOTE 20 – ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

À la clôture de l'exercice, la situation est la suivante.

En k€	31/12/2012			
	Brut	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	17 597	2 052	2 278	13 267
Fournisseurs et comptes rattachés	56 125	56 125		
Dettes fiscales et sociales	32 754	32 754		
Autres dettes d'exploitation	119	119		
Dettes sur immobilisations	7 721	7 721		
Autres dettes	4 412	4 412		
<b>TOTAL</b>	<b>118 728</b>	<b>103 183</b>	<b>2 278</b>	<b>13 267</b>

## NOTE 21 – EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

La situation des emprunts au 31 décembre 2012 est la suivante.

En k€	31/12/11	Remboursement	31/12/12
Emprunt Caisse d'Épargne 1	1 919	- 949	970
Emprunt Caisse d'Épargne 2	1 590	- 626	965
Emprunt BNP-Paribas	532	- 532	-
Emprunt Crédit Agricole	15 996	- 425	15 571
Intérêts courus non échus	105		91
<b>TOTAL</b>	<b>20 143</b>		<b>17 597</b>

## NOTE 22 – DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs se décomposent de la manière suivante à la clôture de l'exercice.

En k€	31/12/12	31/12/11
Fournisseurs – achats de biens et services	6 695	6 151
Fournisseurs – retenue de garantie	64	146
Fournisseurs – charges à payer	49 366	55 634
<b>TOTAL</b>	<b>56 125</b>	<b>61 930</b>

## NOTE 23 – DETTES FISCALES ET SOCIALES

À la clôture de l'exercice, la position des comptes est la suivante.

En k€	31/12/12	31/12/11
Personnel et comptes rattachés	12 658	12 170
Organismes sociaux	12 849	12 524
TVA	6 028	4 408
Autres impôts et taxes	1 219	1 077
<b>TOTAL</b>	<b>32 754</b>	<b>30 180</b>

**NOTE 24 – AUTRES DETTES**

Les éléments significatifs du poste sont les suivants.

En k€	31/12/12	31/12/11
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	<b>7 721</b>	<b>5 557</b>
Fournisseurs d'immobilisations	2 036	2 152
Fournisseurs d'immobilisations – retenue de garantie	430	330
Fournisseurs d'immobilisations – charges à payer	5 255	3 074
<b>Autres dettes diverses</b>	<b>4 412</b>	<b>5 883</b>
Recettes à transférer	3 386	5 026
Autres dettes	1 026	857
<b>TOTAL</b>	<b>12 133</b>	<b>11 439</b>

**NOTE 25 – AUTRES INFORMATIONS****ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Néant.

**SITUATION AU REGARD DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

L'établissement est en situation de déficit reportable.

**EFFECTIFS**

L'effectif des personnes physiques rémunérées par l'Institut au 31 décembre 2012 est de 1742 salariés, dont la ventilation est la suivante:

- contrats à durée indéterminée cadre: 1202;
- contrats à durée indéterminée non-cadre: 428;
- contrats à durée déterminée: 112.

**ENGAGEMENTS HORS BILAN**

- Engagements de retraite (calcul suivant norme IAS 19): 16,4 M€ en valeur brute, soit 24,5 M€ en intégrant une estimation des charges sociales.
- Engagements liés au droit individuel à la formation (DIF): 6,6 M€.
- Crédit-bail: néant.
- Autres engagements hors bilan reçus: 71 cautions bancaires en couverture de retenues de garantie réglées aux fournisseurs, dont 65 libellées en euros pour un montant de 1,4 M€ et 6 libellées en yens pour un montant de 104 millions de yens.
- Autres engagements hors bilan donnés: 6 achats à terme de yens pour un montant total de 300 millions de yens. Par ailleurs, l'établissement assure la couverture de la garantie-chômage de ses salariés. À ce titre, les indemnités versées en 2012 se sont élevées à 0,481 M€.



**IRSN**

INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

**Siège social**

31, avenue de la Division Leclerc  
92260 Fontenay-aux-Roses  
RCS Nanterre B 440 546 018

**Téléphone**

+33 (0)1 58 35 88 88

**Courrier**

BP 17  
92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

**Site Internet**

[www.irsn.fr](http://www.irsn.fr)